

CHAMBRE DES COMMUNES

Le lundi 21 mars 1977

La séance est ouverte à 2 heures.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

STATISTIQUE CANADA

PROPOSITION D'ENQUÊTE SUR LES ALLÉGATIONS CONCERNANT LA FAUSSETÉ DES CHIFFRES RELATIFS AUX POSTES VACANTS—RECURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest): Monsieur l'Orateur, je voudrais soulever une question urgente, aux termes de l'article 43 du Règlement. Le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration a déclaré à la Chambre, vendredi dernier, que les chiffres publiés par Statistique Canada concernant les emplois vacants sont trompeurs et il a affirmé peu après, en dehors de la Chambre, que ces chiffres sont inutiles et tendancieux. Je propose, donc, appuyé par le député de Perth-Wilmot (M. Jarvis):

Que la Chambre charge le ministre de l'Industrie et du Commerce de faire enquête sur les graves accusations portées par le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration et fasse ensuite rapport à la Chambre à l'appel des motions.

M. l'Orateur: La présentation d'une motion de ce genre, aux termes de l'article 43 du Règlement, ne peut être faite qu'avec le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: Non.

* * *

LE RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA

DEMANDE DE MESURES PRÉVOYANT L'ÉGALITÉ DE DROITS ENTRE HOMMES ET FEMMES RELATIVEMENT AUX PENSIONS—RECURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, puisque tous les députés passent pour être partisans de l'égalité des droits entre les hommes et les femmes, je demande à proposer une motion sur une affaire urgente, en conformité de l'article 43 du Règlement. Je propose donc, avec l'appui du député de Nanaimo-Cowichan-Les Îles (M. Douglas):

Que la Chambre exhorte le gouvernement à apporter au Régime de pensions du Canada les modifications voulues pour accorder aux conjoints au foyer des droits en matière de pensions équivalents à ceux accordés aux conjoints qui travaillent hors du foyer, et à reviser en outre à cette fin tous les régimes de pensions des fonctionnaires de l'État, afin que la pension versée aux veuves survivantes soit toujours égale à celle versée aux veufs survivants, la Chambre estimant que les hommes et les femmes doivent jouir de droits égaux vis-à-vis des pensions.

M. l'Orateur: La présentation de cette motion, proposée en conformité de l'article 43 du Règlement, nécessite le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LES FINANCES

L'INSTAURATION DE LA BOURSE FÉDÉRALE D'HYPOTHÈQUES PAR LE SECTEUR PRIVÉ—RECURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Sinclair Stevens (York-Simcoe): Monsieur l'Orateur, comme le gouvernement hésite à mettre sur pied la Bourse fédérale d'hypothèques, malgré l'assurance donnée par l'ancien ministre d'État chargé des Affaires urbaines que ce programme serait inauguré au plus tard le 1^{er} avril 1976 et comme rien n'a été fait depuis trois ans en vue d'élaborer une loi autorisant les activités de cet organisme, je propose, avec l'appui du député de Vegreville (M. Mazankowski):

Que la Chambre ordonne au gouvernement de lancer un appel d'offres dans le secteur privé afin de permettre à ce dernier de capitaliser et d'accélérer la création de la Bourse d'hypothèques dans l'espoir de faire diminuer les taux d'intérêts hypothécaires et d'accroître les liquidités de l'industrie du logement du Canada.

M. l'Orateur: Cette motion ne peut être présentée qu'avec le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: Non.

* * *

LES SERVICES SOCIAUX

DEMANDE DE SUBVENTIONS EN FAVEUR DES GARDERIES D'ENFANTS—RECURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. R. Cyril Symes (Sault-Sainte-Marie): Monsieur l'Orateur, je désire également présenter une motion conformément à l'article 43 du Règlement. L'insuffisance des subventions fédérales pour maintenir et accroître le nombre de garderies pour les enfants de tous âges limite gravement les chances des mères de famille qui veulent travailler ou qui sont obligées de le faire pour des raisons économiques. Je propose, avec l'appui du député de Greenwood:

Que la Chambre ordonne au gouvernement de fournir les fonds nécessaires aux garderies.